

Le 8 mars 2016

**Objet : Nombre d'employés, les équivalents temps complet (ETC) et les salaires versés, des catégories d'employés et taux d'absentéisme  
N/Corr. : 68890**

Monsieur,

La présente décision fait suite à la demande d'accès à l'information que vous nous avez récemment adressée. L'analyse de votre correspondance indique que vous souhaitez obtenir les documents suivants:

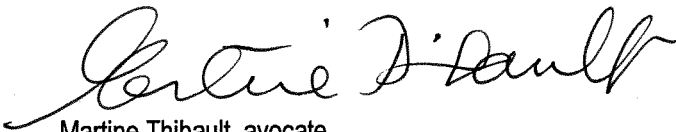
*« Le nombre d'employés, les équivalents temps complet (ETC) et les salaires versés, des catégories d'employés suivants (par année) :*

- 1) *Ceux mis en disponibilité*
- 2) *En congé de maladie depuis plus d'un an*
- 3) *En congé de maladie depuis plus de 2 ans*
- 4) *En congé de maladie plus de 90% du temps au cours des 2 dernières années*
- 5) *Les employés prêtés à d'autres organismes publics*
- 6) *Ceux travaillant dans un autre ministère ou organisme, mais étant toujours payé par vous*
- 7) *Taux d'absentéisme des 5 dernières années de votre organisation. ».*

#### **Décision**

Après vérification, suivant le premier paragraphe de l'article 47 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, RLRQ, c. A-2.1, le ministère de la Justice donne suite à l'ensemble de vos demandes, à l'exception de celle au point 4 ci-haut mentionné. En effet, suivant le paragraphe 3 de l'article 47 de la Loi sur l'accès, le ministère de la Justice du Québec ne peut donner suite à cette demande, puisqu'il ne détient pas de document pouvant répondre à celle-ci.

Suivant la Loi sur l'accès, vous trouverez ci-joint l'information sur les recours que vous pouvez exercer à l'une ou l'autre des étapes du traitement de votre demande.



Martine Thibault, avocate  
Responsable de l'accès à l'information

**Demande d'accès à l'information - Février 2016**

	<b>2015-2016*</b>	<b>2014-2015</b>
Nbre employés mis en disponibilité	0	0
Nbre d'employés en congé de maladie depuis plus de 1 an	34	18
Salaires versés pour les employés en congé depuis plus de 1 an	650 943,2	324 370,4
Nbre d'employés en congé de maladie de plus de 2 ans	0	12
Salaires versés pour les employés en congé depuis plus de 2 ans	0,0	192 651,1
Nbre employés en prêt de services	5	5
Salaires versés prêt de service	499 129,33	638 124,55

\* Neuf premiers mois de l'année 2015-2016, 1er avril 2015 au 31 décembre 2015

Source: Fichier d'information de gestion, SAGIR

Service du soutien à l'administration - DRH

Service du budget - DGBF

	<b>2015-2016*</b>	<b>2014-2015</b>	<b>2013-2014</b>	<b>2012-2013</b>	<b>2011-2012</b>
Nbre moyen de jours d'abs. en maladie**	11,3	12,0	10,9	11,2	11,0

\* six premiers mois de 2015-2016, 1er avril 2015 au 30 septembre 2015

\*\* Il s'agit du nombre moyen de jours d'absence en maladie rémunérée par année-personne en lien d'emploi. Ce nombre moyen est égal au nombre total de jours d'absence en invalidité par rapport aux nombre d'années-personnes en lien d'emploi. Source: tableau de bord MEDIA, Secrétariat du conseil du trésor, février 2016